

L'an 2025 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme COLTEL Lois, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procurations :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
03 avril 2025

Etai(en)t excusé(s) :

M. LOMBARDOT Roger, M. PETIT Damien

Date d'affichage
14 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14/04/2025

A(On)t été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
M. GUILLO Vincent

14 avril 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

et publication du

14 avril 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	9 820,82
- un excédent reporté de :	126 696,30
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	136 517,12
- un déficit d'investissement de :	7 000,87
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	7 000,87

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	136 517,12
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	7 000,87
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	129 516,25

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	7 000,87
---	----------

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Mélan y

le(s) secrétaire(s) de séance

Le Maire Didier PIOLAT

